LE MAGAZINE
DE L'AGGLOMÉRATION
DU GRAND ANNECY

LE TRI SE SIMPLIFIE au Grand Annecy !

N°16
JANV. 2023

BUDGET 2023 **P8** • SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, L'AGGLO S'ENGAGE **P10** • LE GRAND ANNECY EN ACTION **P18** • ÊTRE MÉDECIN COORDONNATEUR EN EHPAD **P28** • PROFITEZ DE LA MONTAGNE AVEC MOBIL'HIVER **P31**

Grand Annecy AGGLOMÉRATION

sommaire

3 APERÇU

4 SAVOIR

8 AGIR

- Cap sur 2023 : les grands enjeux de l'Agglo
- Sobriété énergétique, l'Agglo s'engage
- Pays d'Alby, alimentation en eau potable sécurisée
- Produire et distribuer l'eau potable : deux métiers en action
- Bien vieillir en restant acteur de sa vie
- Transition écologique et énergétique, 13 défis pour y participer
- Une ZFE-M (zone à faibles émissions mobilité) en 2025 sur le Grand Annecy
- Le Grand Annecy en action

20 ANALYSER

LE TRI SE SIMPLIFIE : au Grand Annecy !

28 AIMER

- Médecin coordonnateur : créateur de liens dans l'Ehpad
- Un trophée pour le Grand Annecy !
- Un programme de rééducation pour cancer du sein
- French Tech in the Alps : entreprendre et innover dans les Alpes

31 A VOUS

- Encore 2 mois pour profiter de la montagne avec mobil'hiver
- Rénovation énergétique, pensez j'éco rénove !
- Et si vous achetiez un arbre ?
- Broyage à domicile, un service testé et approuvé
- Composteurs, demandez le vôtre, c'est gratuit !
- Toploc, créateurs de séjours nature
- Défi énergie eau : à vos compteurs, prêts, feu, partez !
- Moonbikes, le 1er snowbike électrique

édito

En 2023, le Grand Annecy amplifie son action à votre service !

Chers Grands Annéciens,

En ce début d'année 2023, je tiens à vous présenter tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.
Pour notre agglomération, cette année 2023 sera riche en projets et évolutions. Les politiques publiques liées à notre mandat se mettent en place progressivement traduisant ainsi une dynamique forte d'investissement pour notre territoire.
Le budget adopté au mois de décembre dernier va nous permettre d'engager 131 millions d'euros d'investissements ceci afin d'améliorer votre quotidien tout en vous aidant à adapter vos usages pour la préservation de notre territoire.
La priorité est bien sûr d'agir pour nos mobilités. C'est ainsi que les études pour notre futur transport en commun en site propre intégral menées en 2023 permettront de définir des tracés précis pour les deux premières branches (Duingt-gare d'Annecy, Gare d'Annecy-Les-Glaisins). Le déploiement des pistes cyclables s'accéléra pour que nos communes les plus éloignées puissent bénéficier elles aussi d'infrastructures adaptées. Enfin, les trois premiers pôles d'échanges multimodaux seront lancés (zone des Glaisins, sortie A41 Nord, Rive Ouest).
En matière de préservation de notre environnement, 4,5 millions d'euros seront programmés pour financer les aides à la rénovation énergétique et 6,8 millions d'euros seront consacrés à la restauration de notre réseau d'eau. Ces deux programmes sont essentiels pour faire face tant aux vagues de chaleur et de sécheresse à venir, qu'à la nécessité absolue de réduire nos consommations d'énergie. Enfin, vous avez pu déjà le constater, depuis le 1er janvier, le tri s'amplifie et se simplifie. Vous pouvez désormais déposer dans le même bac jaune tous les emballages et tous les papiers. Ce sont autant de matières triées qui pourront être recyclées.
C'est ainsi en vous aidant à changer vos comportements du quotidien que notre Pacte pour le Climat prendra place année après année. Belle année à tous dans une agglomération que l'on souhaite toujours aussi belle !

Frédérique Lardet
Présidente du Grand Annecy

Le magazine du Grand Annecy. Directrice de la publication : Frédérique Lardet / Directrice de la rédaction : Véronique Bonnard / Rédactrice en chef : Virginie Martinet / Rédaction : Nadège Bouchardy, Caroline Depecker, Gaëlle Dutordoir, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / Conception et réalisation : ...bigbang.fr / Impression : Agir Graphic. Ce magazine est édité sur du papier 100 % recyclé / Crédits photos : Jean-Marc Favre, Pierre Thomas, Wam, Citiz, Toploc, Chapka design, Sow, Sudio Bergoend, Niels Saintviteux, Adobe Stock / Dépôt légal : Janvier 2023 / N°ISSN : 2553-7091 / Tirage : 113 000 exemplaires.

APERÇU

Le Semnoz

bijou du massif des Bauges

1699 m de beauté et d'activités, hiver comme été. Écrin naturel exceptionnel, entre lacs et montagnes, avec ce petit supplément de merveille : la vue sur le Mont-Blanc. Le Semnoz toujours, du petit matin à la tombée du jour.

SE LOGER

EN RECHERCHE D'UN LOGEMENT TEMPORAIRE ? PENSEZ MOBIBAIL !

Depuis 2021, le Grand Annecy a mis en place une plateforme facilitant la mise en relation des propriétaires des meublés de tourisme et des personnes en recherche d'un logement meublé temporaire : Mobibail.

Les contrats conclus garantissent tout une série d'avantages côté locataires et propriétaires. Ce dispositif permet de bénéficier d'une grande souplesse administrative tout en gardant la sécurité d'être couvert en cas de loyers impayés ou de dégradations grâce à la garantie Visale. Elle concerne les locataires de moins de 30 ans, étudiants, nouvellement embauchés ou en mutation professionnelle, qui souhaitent trouver un logement pour une durée allant de 1 à 10 mois.

Toutes les informations relatives à l'utilisation de cette plateforme sont disponibles sur le site du Grand Annecy : **grandannecy.mobibail.fr/**

PERSONNES ÂGÉES

LES COUPS DE POUCE NUMÉRIQUE DU CIAS

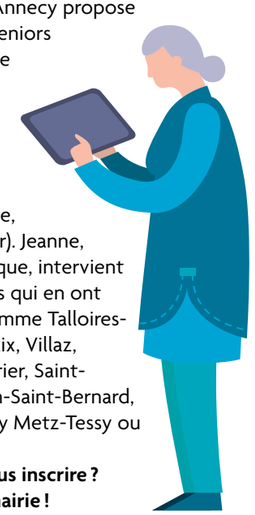

Depuis janvier et jusqu'en juin, le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) du Grand Annecy propose gratuitement aux seniors de 60 ans et plus de son territoire, des accompagnements individuels pour mieux maîtriser les outils numériques (téléphone portable, tablette, ordinateur). Jeanne, conseillère numérique, intervient dans les communes qui en ont fait la demande comme Talloires-Montmin, Saint-Félix, Villaz, Groisy, Fillière, Sevrier, Saint-Eustache, Menthon-Saint-Bernard, Saint-Jorioz, Epagny Metz-Tessy ou encore Duingt.
Vous souhaitez vous inscrire ? Contactez votre mairie !

AUTOPARTAGE

PARTAGEZ VOTRE VOITURE ET FAITES DES ÉCONOMIES

Vous utilisez peu votre véhicule, vous n'aimez pas vous en occuper, il vous coûte cher ? Si votre voiture date de moins de 5 ans et si elle a parcouru moins de 50 000 km, vous avez la possibilité de l'intégrer à la flotte de véhicules Citiz.

Après examen technique et acceptation de Citiz, votre voiture sera équipée d'un système embarqué pour la rendre accessible en libre-service à d'autres conducteurs du réseau Citiz. De votre côté, lorsque vous utiliserez votre voiture ou un autre véhicule Citiz, vous ne payerez plus que le carburant. Confier votre voiture à Citiz présente bien des avantages :

- les coûts d'assurance, d'entretien et de contrôle technique seront à la charge de Citiz,
- votre véhicule sera garé sur une place réservée… envolé le souci du stationnement !
- en participant à la diminution du nombre de voitures en circulation, vous ferez un geste pour la planète.

infos sur la démarche
« Je n'ai plus de voiture, j'ai Citiz ! » :
04 76 24 57 25 - alpes-loire@citiz.fr / alpes-loire.citiz.coop/ma-chere-auto

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DESSINER SON AVENIR AVEC L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC (USMB)

L'USMB accompagne les étudiants tout au long de leurs cursus et vers le monde professionnel :

- des événements d'accueil pour les nouveaux étudiants pour **une transition facilitée** entre le lycée et l'université,
- des dispositifs pour **accompagner vers la réussite et l'insertion professionnelle** (parcours de réussite, tutorat, entrepreneuriat, etc.),
- des **services, étudiants relais et partenaires dynamiques,** qui accompagnent les étudiants dans leur quotidien,
- des **cursus aménagés et des dispositifs spécifiques** pour les sportifs de haut niveau et artistes confirmés,
- un **accompagnement personnalisé** des étudiants en situation de handicap,
- **une vie culturelle, associative et sportive riche et variée** (nombreuses associations, tarifs préférentiels, etc.).

infos : formations.univ-smb.fr

QUALITÉ DE L'AIR

UNE CHARTE POUR LES ENTREPRISES DU BTP

Lors des opérations de terrassement, chargement, déchargement, transport, soudure, découpe, enrobage, les chantiers du bâtiment et des travaux publics émettent de nombreuses poussières et polluants atmosphériques (particules fines et oxydes d'azote).

Dans le cadre de son PACTE pour le Climat, le Grand Annecy propose aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises du BTP une démarche et une boîte à outils pour préserver la qualité de l'air. Ce dispositif intervient sur l'ensemble du cycle de vie des chantiers, de sa conception à sa réalisation, avec des mesures concrètes pour réduire les émissions de polluants. En signant la charte chantier air climat, les maîtres d'ouvrage s'engagent à appliquer la méthode sur toutes leurs futures opérations, les incitant à mener bien en amont une réflexion sur l'impact de leurs chantiers. En fonction de la taille et du contexte des chantiers (localisation, types d'opérations…), trois niveaux d'application de la charte sont proposés, avec pour chacun, des mesures spécifiques à appliquer.

À noter : Le Grand Annecy a appliqué la charte chantier air climat sur le chantier d'eau potable de Pré Vérel à Montmin au printemps 2022. Bilan : **71 tonnes de CO2 économisées grâce au réemploi de matériaux !**

infos : www.grandannecy.fr / Charte chantier Air Climat
Contact : plan-climat@grandannecy.fr ou 04 50 63 49 74

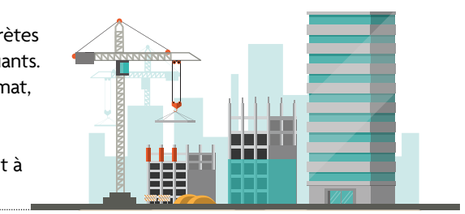

ÉNERGIE SOLAIRE

AIDE AU DÉSAMIANTAGE DES TOITURES

Un des objectifs du Pacte pour le Climat du Grand Annecy est de multiplier par 30 la production d'énergie solaire photovoltaïque sur son territoire d'ici 2030 (par rapport à 2015).

Pour accélérer ce développement, l'Agglomération aide les entreprises, collectivités et associations, au désamiantage de leurs toitures afin qu'elles puissent accueillir des panneaux solaires (photovoltaïques, thermiques ou mixtes). Le montant d'aide maximal est de 40 € par m² de toiture désamiantée (plafonné à 50 % des dépenses d'investissement liées à ces travaux). Attention, les dépenses liées directement à l'installation de ces panneaux ne sont pas prises en compte dans le cadre de ce dispositif.

Bon à savoir
Le calcul des aides s'établit sur les dépenses hors taxes.
En cas d'isolation de toiture, le plafond d'aide est porté à 50 € par m².
L'aide est plafonnée à 200 000 € par bénéficiaire.

infos et inscription
sde@grandannecy.fr
Tél. 04 80.48.12.21

PETITES VILLES DE DEMAIN

DES TIERS-LIEUX SUR ALBY-SUR-CHÉRAN, FILLIERE, GROISY ? ON ÉTUDIE LA QUESTION !

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, les communes d'Alby-sur-Chéran, de Fillière et de Groisy ont réalisé à l'automne 2022 une enquête auprès des habitants sur la création de tiers-lieux sur leur territoire, c'est-à-dire des espaces où les gens peuvent se réunir pour travailler, se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle.

À travers ce questionnaire, les communes ont recueilli les besoins, les envies, les idées de projet auprès d'un public diversifié : habitants en quête d'activités sociales, salariés, associations, entrepreneurs, étudiants, retraités, etc.
Ces nouveaux lieux du lien social pourraient prendre différentes formes : espaces de rencontres conviviaux, espaces de coworking ou de télétravail, lieu culturel ou numérique, lieu pouvant garantir l'accès à des ateliers (bricolage, bar, FabLab, création artistique, café-réparation ou apprentissage de langues) ou même mélangeant d'autres activités (commerces de l'économie sociale et solidaire, vente ou consommation de produits locaux, etc).

Résultats de l'enquête prochainement sur grandannecy.fr

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

EN ROUTE VERS UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE !

Si on vous dit Économie Sociale et Solidaire (ESS), vous pensez quoi ? Pas toujours évident de répondre à cette question. Pour lui donner plus de visibilité et de légitimité, le Grand Annecy encourage le développement de cette économie sobre et vertueuse, soucieuse de son impact environnemental, sociale et profondément ancrée au territoire.

Les acteurs de l'ESS sont présents dans la quasi-totalité des secteurs économiques. On les retrouve dans les champs du social et du médico-social, mais également dans l'agriculture, l'habitat, la mobilité, l'industrie, le tourisme, l'environnement, l'énergie, l'économie circulaire… Et même dans la communication et le numérique !
Chaque année, l'Agglo soutient et accompagne l'organisation du mois de l'ESS (novembre) en collaborant avec ESS'TEAM, le réseau des acteurs de l'ESS dans les deux Savoies. L'objectif : faire reconnaître la pertinence des modèles économiques portés par l'ESS et renforcer les collaborations entre les acteurs du territoire. En 2023, le Grand Annecy présentera justement sa feuille de route pour l'ESS, co-construite avec les acteurs du territoire… restez à l'écoute !

AMÉNAGEMENT

LE RÈGLEMENT NATIONAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) AVANCE !

En 2022, 5 réunions publiques ont permis d'informer les habitants sur le diagnostic et les enjeux de cette démarche. Le RLPi donne les règles pour les dispositifs d'affichage extérieur (publicité, enseignes et préenseignes). Engagé par le Grand Annecy, il se construit désormais autour de 5 orientations stratégiques :

- **préserver** de l'affichage les paysages de notre territoire
- **conforter** la qualité des espaces quotidiens et du patrimoine via un traitement de l'affichage adapté
- **maîtriser** l'affichage le long des axes de déplacement, pour l'attractivité et l'image
- **promouvoir** l'expression citoyenne et associative
- **accompagner** la mise en œuvre du RLPi

La finalisation du règlement est prévue pour la fin du printemps, avant le lancement d'une enquête publique.

ENVIRONNEMENT

LA FORÊT AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS DU GRAND ANNECY

Plus besoin de le démontrer, les bienfaits de la forêt sont multiples : elle produit du bois, contribue à la qualité paysagère, fournit ombre et fraîcheur l'été, accueille la biodiversité, améliore la qualité de l'air, participe au cycle naturel de l'eau et offre un formidable terrain de jeux pour la pratique de nos loisirs. Un poumon vert qu'il convient de préserver et de redensifier tant les dérèglements climatiques fragilisent son équilibre.
L'espace forestier de notre agglo avoisine les 20 000 hectares (ha) soit 42 % de sa superficie dont 11 800 ha de forêt privée. En soutenant financièrement l'Union des forestiers privés de Haute-Savoie et en cohérence avec son plan climat, le Grand Annecy marque clairement sa volonté d'accélérer la végétalisation de son territoire. En 2022, plus de 1000 arbres ont ainsi été plantés sur trois parcelles privées entre Sevrier et Saint-Jorioz : des essences variées adaptées au changement climatique comme le mélèze, le sapin douglas, le chêne ou encore le cèdre. Dans notre prochain magazine, vous découvrirez comment, vous aussi , vous pouvez agir pour préserver la forêt !

infos : www.ufp74.fr

Visite de chantier des 1,5 ha de parcelles privées reboisées entre Sevrier et Saint-Jorioz en présence d'élus du Grand Annecy

SOLIDARITÉ

OSTARA : À L'ÉCOUTE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Morgane (à droite de la photo) cofondatrice d'Ostara et Elsa, éducatrice spécialisée.

Quand Morgane, éducatrice spécialisée dans la région Parisienne, décide de quitter la capitale pour venir s'installer sur le bassin annécien, elle emmène avec elle sa volonté de continuer à œuvrer pour les femmes qui subissent toute forme de violence : sexuelle, intra familiale, au sein du couple, au travail, cyber-violence… En janvier 2021, Ostara, naitra de l'association de Morgane et de Pauline, une amie psychosociologue. Elsa les rejoindra plus tard.
Ostara propose des permanences sans rendez-vous pour que les femmes aient des réponses rapidement, des accompagnements individuels, des groupes de parole et des ateliers. Tout est adapté à leurs besoins, à leurs envies, sans jugement, ni contrainte : « on est là pour les écouter et s'adapter à ce qu'elles veulent faire. Leur dire que ce n'est pas de leur faute ce qu'elles ont vécu et qu'il n'y a pas de fatalité. On n'oublie pas mais on s'en sort. Il y a un mieux après » souligne Morgane.
En 2022, 110 femmes ont poussé la porte du local ouvert 4 jours sur 7 de 9h à 17h. Vous aussi osez le retour des beaux jours avec Ostara.

Contact : 06 49 82 12 02 / ostara.association@gmail.com

CAP SUR 2023 :
LES GRANDS ENJEUX DE L'AGGLO

Frédérique Lardet
Présidente
du Grand Annecy

> Répondre aux besoins des habitants et des entreprises, préserver durablement les ressources, les paysages et le cadre de vie de notre territoire, concilier développement économique, urbanisme et mobilité, avec la maîtrise de l'énergie, la protection de la qualité de l'air, la gestion de l'eau… tout en maintenant le bien vivre et le bien vieillir ensemble. Les enjeux sont de taille, la détermination du Grand Annecy aussi.

Dans un contexte inflationniste, avec notamment la hausse des charges énergétiques (+ 44 %), le budget primitif du Grand Annecy a été construit sans augmentation des taux d'imposition. Ceci est rendu possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettant de poursuivre les investissements indispensables à la mise en œuvre des politiques publiques. La mobilité et l'environnement demeurent nos deux priorités.

Le budget total 2023 du Grand Annecy s'élève à près de 464 millions d'euros (M€) et regroupe le budget principal et les budgets annexes (Transports, Valorisation des déchets, Eau potable, Semnoz, Pépinières d'entreprises et Aménagement des zones d'activité).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
132 millions d'euros

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
332 millions d'euros

LE GRAND ANNECY EN ACTION : UN BUDGET 2023 POUR CONCRÉTISER SES PROJETS

Répondre aux objectifs du PACTE pour le climat et du projet de territoire

- Aide à la rénovation énergétique (fond air bois, j'éco rénove mon logement, photovoltaïque, fond chaleur renouvelable, fond air entreprise) / **1,5 M€**
- Plantation d'arbres (particuliers, forêts privées et publiques, communes) / **80 000 €**
- Mise en œuvre du schéma directeur d'eau potable qui définit sur 10 ans les grandes lignes des travaux et investissements à réaliser sur le réseau / **4 M€**
- Rénovation du réseau d'eau (amélioration du rendement et réduction des fuites) / **6,8 M€**
- Simplification du tri des déchets (+ 3kg/hab/an de déchets recyclés)
- Préparation du tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires, déchets verts)
- Déploiement du SDE (Schéma directeur des énergies) pour doubler la production d'énergie renouvelable sur notre territoire
- Rénovation de l'usine de production d'eau potable Les Espagnoux (Annecy) / **2 M€**
- Obtention du label « territoire engagé pour la transition écologique » au niveau 3 étoiles
- Poursuite de l'élaboration du règlement du PLUi HMB (Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique)
- Mise en œuvre du Règlement local de la publicité locale (RLPi)
- Lancement de la concertation sur la Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m)
- Finalisation le plan d'action du Plan alimentaire territorial et ses 2 objectifs : « bien produire » et « bien manger »

Poursuivre la mise en œuvre de la politique mobilité

- Définition du tracé des 2 premiers axes du Transport en commun en site propre intégral (TCSPi) de Duingt aux Glaisins
- Lancement des 3 premiers pôles d'échanges multimodaux / **2 M€**
- Renouvellement du parc de bus Sibra avec des véhicules électriques / **10,8 M€**
- Réalisation d'aménagements cyclables / **11,9 M€**
- Développement de nouvelles lignes Sibra
- Travail sur la nouvelle tarification Sibra
- Déploiement de Vélonecy / **630 000 €**

Agir pour le logement

- Développement du logement social / **5,6 M€**
- Développement du produit BRS (bail réel solidaire)
- Encadrement de la location des meublés de tourisme
- Mise en place d'un observatoire des loyers / **20 000 €**
- Finalisation du projet de Résidence mobilité pour loger les salariés de l'industrie (commune déléguée de Meythet) en partenariat avec Action Logement

Permettre aux acteurs économiques de poursuivre leur développement

- Aménagement de la pépinière d'entreprises Galileo pour améliorer l'accueil des créateurs d'entreprise / **350 000 €**
- Aménagement de 2 zones d'activité : Pré chardon **(603 000 €)** à Alby-sur-Chéran, Chez Chamoux à Chavanod **(2 M€)**
- Travaux zone d'activité des Glaisins / **1,2 M€**
- Lancement des études pour les Papeteries 2

Soutenir un enseignement supérieur de qualité en synergie avec les entreprises du territoire

- Accueil d'une nouvelle promotion d'étudiants des Gobelins aux Papeteries – Image Factory
- Accueil de l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation)
- Travaux d'extension de l'ESAAA (École supérieure d'art Annecy Alpes / **600 000 €**

Mettre en œuvre la nouvelle stratégie tourisme durable

- Rénovation du Centre des congrès à l'Impérial / **2 M€**

Garantir le « bien vieillir » sur notre territoire

- Mettre en service deux habitats inclusifs (habitat regroupé entre personnes âgées)
- Rénover les établissements pour personnes âgées comme la résidence autonomie la Villa Romaine ou l'Ehpad La Cour
- Achever les travaux de réhabilitation de l'Ehpad La Prairie (Annecy) et remettre en fonctionnement les chambres fermées.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, L'AGGLO S'ENGAGE

La hausse des coûts de l'énergie et le risque de coupure d'électricité nous imposent de mettre en place des actions concrètes, rapides et efficaces. Objectif fixé par le gouvernement ? Diminuer de 10 % notre consommation d'énergie. Pour s'inscrire dans cette trajectoire le Grand Annecy a défini un plan d'actions.

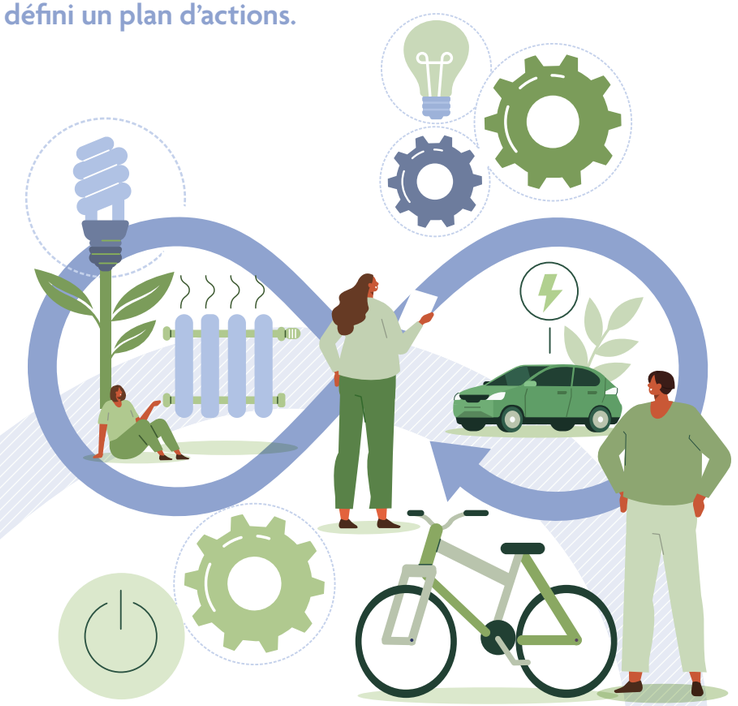

Tour d'horizon des actions mises en œuvre :

Chauffage

1 % de chauffage en moins c'est 7 % d'économie d'énergie. L'Agglomération met en place les mesures qui permettront de respecter la température conseillée de 19° en journée.
De plus, le télétravail le vendredi pour l'ensemble du personnel des bâtiments administratifs va permettre de baisser la température des locaux à 16 °C sur 3 jours (vendredi, samedi, dimanche).

Éclairage

Les trois usines principales de production d'eau potable ont éteint leur éclairage nocturne.

Économies d'énergie

La Station du Semnoz et les déchèteries ferment leurs portes une demi-heure plus tôt.
Les tournées de collecte des déchets sont optimisées (voir notre dossier p 20)
En 2023 la performance énergétique des usines de production d'eau sera également améliorée.

Mobilité

Les agents du Grand Annecy sont incités à utiliser les vélos et le bus pour leurs déplacements professionnels ou, quand ce n'est pas possible, des voitures électriques en co-voiturage.

Bonnes pratiques

Parce que sobriété ne doit pas rimer avec austérité, un réseau de « référents sobriété » s'organise pour assurer le partage des bonnes pratiques et insuffler l'énergie nécessaire au changement de comportements.

Mobilisation générale

Au-delà des actions mises en place par la collectivité, la mobilisation de tous les habitants et usagers du territoire est indispensable pour économiser l'eau et l'énergie.
Le Grand Annecy mettra en place des actions de sensibilisation pour accompagner les changements de comportements qui contribueront également à notre objectif de plus long terme : atteindre la neutralité carbone en 2 050.

La sobriété et l'affaire de tous, engageons-nous !

PAYS D'ALBY ALIMENTATION EN EAU POTABLE SÉCURISÉE

**Près de 2 km de conduites ont été posées et plus de 950 000 € investis par le Grand Annecy afin de renouveler et renforcer le réseau d'eau potable sur le Pays d'Alby.
Retour sur 3 opérations d'envergure à Alby-sur-Chéran, Mûres et Chainaz-les-Frasses.**

Route de Chedde à Alby-sur-Chéran

Renouvellement et renforcement du réseau.
Démarrée en mai 2022, la pose des 310 mètres de conduite s'achèvera en mai prochain. Un chantier d'un an pour des travaux réalisés en coordination avec la mairie, le SILA et le Syane. L'ancienne conduite a été conservée et renforcée par une nouvelle, dont la pression plus élevée permettra à 17 abonnés de pouvoir se passer de leur surpresseur privé une fois les travaux terminés.

Montant des travaux et financement :

143 404,73 € HT. Aide versée par le Département de la Haute-Savoie : 35 %.

Entre Alby-sur-Chéran et Mûres

Création d'une interconnexion.
Dans le cadre du schéma directeur du service de l'eau, le réseau d'eau potable d'Alby-sur-Chéran a été relié à celui de Mûres, afin de sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur de Crêt Vial à Alby-sur-Chéran. 1145 mètres de conduite ont été posés depuis la Zone des Sables à Alby-sur-Chéran jusqu'à la route du Grand Creux, puis le chemin rural des Balmettes à Mûres. 21 branchements ont été repris sur le domaine public ainsi que les poteaux d'incendie. Cette opération s'est déroulée au cours du dernier trimestre 2022 : 3 mois de travaux auront suffi à créer cette interconnexion.

Montant des travaux et financement :

460 000 € HT. Montant de l'aide versée par le Département de la Haute-Savoie : 39 200 €

Route de l'Orme à Chainaz-les-Frasses

Renforcement du réseau d'eau potable.
La conduite existante, située sous la route de l'Orme a été renforcée par la pose de 1100 mètres de conduite de plus gros diamètre et par la reprise de 12 branchements sur le domaine public. Démarrés en novembre 2022, ces travaux devraient s'achever au printemps prochain. À noter, le réservoir de Pontet n'étant plus indispensable, il sera mis hors service.

Montant des travaux et financement :

350 000 € HT. Subvention du Département de la Haute-Savoie : 40 %

PRODUIRE ET DISTRIBUER L'EAU POTABLE :

DEUX MÉTIERS EN ACTION

Ouvrir le robinet. Si ce geste simple se fait à la maison, il met néanmoins des hommes en mouvement. Des agents du service de l'eau potable déploient leur savoir-faire sur le terrain. Ils évoquent leur quotidien.

Adrien Scorr veille au bon fonctionnement des équipements de production d'eau potable.

Avant d'être distribuée au domicile, l'eau potable doit être produite. Pour cela, il faut prélever l'eau du milieu naturel, puis la traiter et enfin la stocker. Sur le territoire, cette production nécessite de gérer de nombreux ouvrages qui, outre les 5 usines de potabilisation, comprennent 11 forages, 59 captages, 17 stations de pompage et 140 réservoirs. Lors de ses tournées hebdomadaires, Adrien Schorr visite les installations présentes sur la rive droite du lac, entre les communes de Montmin et de Veyrier-du-lac. En tant que chargé de conduite du service production, il veille au bon fonctionnement des équipements qui s'y trouvent.

« *On est toujours dehors, et par beau temps, c'est un vrai plaisir !* », commente-t-il. Il contrôle les bâtiments et les installations électriques, vérifie l'état de marche des pompes. Il effectue des relevés de mesures : le taux de chlore résiduel, le niveau de remplissage du réservoir, le débit consommé.

« *Grâce aux outils de télégestion, ces données sont collectées à distance par l'usine de la Puya,* explique l'agent. *Mais, on doit toujours vérifier que les appareils ne se mettent pas lentement à dériver* ».

Son travail est plutôt solitaire. En effet, seules les interventions en espace confiné, à l'intérieur d'un captage ou dans une cuve, nécessitent la présence d'un collègue pour des raisons de sécurité. Elles sont anticipées lorsqu'il s'agit d'opérations de maintenance, ou impromptues, en cas de dysfonctionnement d'une machine.

« *Je ne m'ennuie pas, loin de là, sourit Adrien Schorr. Électricité, petite plomberie, mécanique… Je touche à des matériels très différents et j'adore bricoler. Et dans ce métier, c'est essentiel !* »

Cette appétence est un atout précieux pour occuper un autre poste du service : celui de fontainier. « *C'est une appellation ancienne que nous utilisons encore pour désigner la personne responsable de l'entretien du réseau d'eau potable* », explique Valentin Fillion. « *Elle renvoie au terme de Maître fontenier qui, en vieux français, indique celui qui a la charge de conduire et de faire aller les fontaines* ».

L'agent travaille sur le secteur de Fillière. Sa mission première : s'assurer que le liquide arrive sans encombre depuis le réservoir jusqu'au compteur. « *L'eau est un besoin vital,* ajoute-t-il. *Je me souviens d'un weekend d'astreinte en hiver. Je revois la détresse de cette mère avec son nourrisson. Et puis son soupir de soulagement et son sourire quand j'ai pu remettre l'eau. Une belle récompense !* »

Le réseau enterré qui alimente en eau les usagers représente, à l'échelle du Grand Annecy, 1600 kilomètres de canalisations. Leur entretien et surveillance est une tâche primordiale. Elle nécessite de renouveler en permanence les tronçons les plus anciens et d'en créer de nouveaux. De rechercher les fuites et de les réparer. « *Et nous intervenons H24* », commente l'agent.

Suite à un signalement de la Puya qui détecte un souci de débit sur le réseau, il part sur le terrain. Grâce à l'usage d'un corrélateur acoustique - micros au sol reliés à un ordinateur - la fuite est localisée précisément. Une fois le tube problématique mis à nu par une entreprise de terrassement, la réparation a lieu en descendant dans la tranchée. « *Notre métier est manuel. Le maniement des pièces, les gestes techniques… Ces choses s'apprennent parfois les genoux dans la boue, mais toujours accompagné par les collègues* », conclut Valentin Fillion. Le service et l'esprit d'équipe, voilà ce qui anime ces hommes d'action.

Même s'il est beaucoup sur le terrain, Valentin n'échappe pas aux tâches administratives !

Le service de l'eau potable recrute !

Envie de travailler sur le terrain ? Le pôle distribution du service de l'Eau potable recherche des agents d'exploitation pour l'entretien du réseau : réparation, pose de nouveaux branchements, etc. Chef d'équipe bienvenu aussi !

contact : direction des Ressources humaines : 04 50 63 48 63 / emploi-competences@grandanneecy.fr

BIEN VIEILLIR
EN RESTANT ACTEUR DE SA VIE

C'est le souhait de l'équipe d'animateurs et animatrices du CIAS du Grand Annecy qui accompagnent le quotidien de nos aînés en Ehpad ou en résidence.

Une fois l'âge de la retraite passé, l'enjeu est souvent de rester actif, d'éviter l'isolement pour bien vieillir dans sa tête, dans son corps et avec les autres.

En Ehpad, l'animateur joue un rôle essentiel

Quand on perd en autonomie, rejoindre un établissement pour personnes âgées dépendantes est parfois vécu difficilement, y compris pour la famille. L'accompagnement est donc central. L'un des premiers rôles d'un animateur est d'accueillir les nouveaux arrivants dès le premier jour.
Puis, au quotidien, l'objectif est d'impliquer les résidents dans la construction du programme d'animations de l'établissement.

C'est aussi ça être acteur de sa vie en Ehpad ! Selon les envies et les besoins de chacun, les activités peuvent être manuelles, intellectuelles, sportives, culturelles, sensorielles.
Sortir de l'établissement est tout aussi important pour le moral, au théâtre par exemple ou lors d'événements organisés avec les familles ou entre Ehpad (l'occasion pour certains de retrouver des connaissances).

Pour Olivier, animateur à La Résidence heureuse à Annecy, la qualité des relations humaines est primordiale. « *Ça passe notamment par l'écoute et par le dialogue avec les résidents, avec leur famille et avec les soignants pour s'adapter au mieux à chaque situation.* »

Ça bouge aussi dans les résidences autonomie !

Le propre d'une résidence autonomie est de conjuguer indépendance et sécurité tout en préservant le lien social. Et lien social il y a, grâce notamment aux activités collectives proposées par les animateurs : yoga, gym douce, ateliers numériques, activités mémoire…
Tout est bon également pour donner envie aux seniors de sortir de leur résidence, de profiter du cadre de vie agréable du Grand Annecy : balades, shopping, restaurant, théâtre… les loisirs ne manquent pas !

Un fil conducteur : la qualité d'accueil et d'animation

Pour Yasmine, coordinatrice des animations du CIAS, l'un des principaux objectifs est de « *garantir une qualité équivalente dans les établissements et services du Grand Annecy.* »
Le projet global d'animation qu'elle met en œuvre, et évalue régulièrement depuis 2017, fixe en effet des objectifs et des résultats attendus en matière d'accueil, de qualité de vie, de maintien de l'autonomie, de dialogue avec les résidents, les familles, les soignants. Tout nouvel animateur doit épouser les valeurs et les méthodes de travail définies dans ce projet.

Cette transversalité entre les établissements d'hébergement de l'Agglo permet aussi aux animateurs de travailler en réseau et donc de partager leurs expériences. Un apport précieux, pour eux, qui les a particulièrement aidés à affronter la pandémie de Covid.

En septembre dernier, les résidents de 5 Ehpad ont participé en équipes aux premières Olympiades organisées par Sandrine, animatrice de l'établissement Les Airelles.

En octobre, les animateurs de chaque Ehpad ont mis à l'honneur les métiers du grand âge, en réponse au projet de la filière gérontologique.

À domicile aussi ça bouge !

Une petite révolution s'opère dans les soins à domicile, depuis cet automne, avec l'arrivée d'activités bien-être proposées par les équipes d'aides-soignantes du CIAS. Au programme : massages, musique, dessin, gym, balades… de véritables ateliers thérapeutiques pour stimuler les personnes physiquement et moralement.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

13 DÉFIS POUR Y PARTICIPER

Du 29 novembre 2022 au 29 janvier 2023, les habitants étaient invités à donner leur avis sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Grand Annecy.

Ségolène Guichard, 1ère Vice-présidente du Grand Annecy, a animé un atelier PADD lors de la réunion publique à Groisy.

Le PADD constitue la pièce maîtresse du PLUi-HMB (Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique). Il fixe les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement de notre territoire à horizon 2040, dans le respect des spécificités locales. À partir du diagnostic réalisé, les élus du Grand Annecy ont travaillé ensemble à déterminer 13 grands défis à relever pour participer à la transition écologique de nos 34 communes.

Jusqu'où aller ? Pourquoi ? Comment y parvenir ?

Un dispositif sur mesure était mis en place sur le territoire pendant deux mois pour favoriser le dialogue et recueillir les avis.

Au programme :

- **5 soirées-débats** ouvertes à tous dans différents lieux du territoire,
- **des espaces de contribution** avec un questionnaire à la fois en ligne, dans les mairies, au siège du Grand Annecy et dans les relais territoriaux,
- **des ateliers thématiques** dédiés aux acteurs économiques, associatifs et institutionnels.

Les nombreuses contributions recueillies lors de ces rencontres vont maintenant enrichir le travail des élus et des techniciens en charge de finaliser le PADD et éclairer les décisions qui seront prises. Une fois finalisés, les objectifs du PADD seront ensuite traduits dans le plan de zonage et le règlement du PLUi qui fixent les règles d'utilisation des sols.

Vous avez dit « PADD » ?

Un habitat adapté et durable, de nouvelles mobilités et davantage de proximité, un environnement préservé et mis en valeur, des aménagements respectueux des ressources du territoire et des populations, des activités économiques, touristiques et agricoles repensées et valorisées au service d'un développement soutenable pour tous : le PADD se donne comme ambition majeure de construire un territoire apaisé et durable pour tous les habitants.

en savoir +

www.grandannecy-plui.fr

Vous avez la possibilité de vous informer et de déposer une contribution sur le registre en ligne durant toute la durée d'élaboration du PLUi. Des registres papiers sont également disponibles dans chaque mairie de l'agglomération et au siège du Grand Annecy.

UNE ZFE-M

(ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ) EN 2025 SUR LE GRAND ANNECY

La loi « climat et résilience » prévoit la mise en place de ZFE-m dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants. Avec une population qui approche les 210 000 âmes, le Grand Annecy est donc directement concerné par cette mesure et a deux ans pour mettre en place ce dispositif sur son territoire.

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu prioritaire. Selon l'enquête BVA, réalisée en octobre 2022 auprès de 500 habitants et 80 acteurs sociaux-économiques du Grand Annecy, 91 % des personnes interrogées se déclarent préoccupées par la qualité de l'air.

Une ZFE, qu'est-ce que c'est ?

Ces zones ont été créées pour protéger les habitants des villes et métropoles. Dans le périmètre d'une ZFE, seuls les véhicules les moins polluants (en fonction de leur certificat Crit'Air) ont le droit de circuler.

ZONE 30, ZCD/ZCR ET ZFE-M, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Zone 30

- Zone accessible à tous les véhicules
- Vitesse des véhicules limitée à 30 km/h
- Fixe et permanente
- Périmètre urbain

Objectif : apaiser la circulation en ville pour permettre aux mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes) de se développer

Zone de circulation différenciée ou restreinte

- Accès limité aux véhicules Crit'air 0, 1, 2 et 3*
- Limitation de vitesse imposée par les panneaux de signalisation routière
- Activation ponctuelle par arrêté préfectoral lors des pics de pollution
- Limitée au centre-ville d'Annecy à l'intérieur de la rocade

Objectif : améliorer la qualité de l'air localement lors d'épisodes de forte pollution

** commande de vignette Crit'air sur : www.certificat-air.gouv.fr*

Zone à faibles émissions mobilité

- Accès limité aux véhicules dont le classement Crit'air* reste à définir suite à l'étude réglementaire préalable
- Limitation de vitesse imposée par les panneaux de signalisation routière
- Permanente avec une temporalité possible, mais à définir
- Périmètre à définir sur le territoire du Grand Annecy

Objectif : agir à long terme pour lutter contre la pollution de fond et améliorer la qualité de l'air durablement

ZFE-m du Grand Annecy, quel calendrier ?

- **Mars à octobre 2023 :** étude réglementaire sur la ZFE-m. En parallèle, rencontre avec les acteurs socioprofessionnels, les associations de protection de l'environnement et d'usagers de la route pour participer à la construction des scénarii possibles. Saisie du dossier par l'Espace citoyen pour faire des recommandations sur le volet social.
- **Automne 2023 :** concertation volontaire sur la base d'un projet de ZFE-m
- **Décembre 2023 :** délibération du conseil d'Agglomération (CA)
- **Septembre 2024 :** délibération du CA pour l'adoption du projet de ZFE-m
- **Fin 2024 :** communication auprès du grand public sur les modalités de mise en place de la ZFE-m
- **1er janvier 2025 :** mise en œuvre progressive de la ZFE-m sur le Grand Annecy

LE GRAND ANNECY EN ACTION

Le 6 décembre avait lieu une grande soirée publique pour échanger sur l'avancée des projets de l'Agglo. L'occasion de faire un tour d'horizon des actions en cours et de revenir sur la Consult'Action lancée à l'automne.

Premier temps fort de cette rencontre : après un an de travail, l'Observatoire citoyen a donné son avis sur l'état d'avancement de 28 objectifs qualifiés de prioritaires parmi les 90 du projet de territoire.
Ils ont jugé 16 d'entre eux en bonne voie de réalisation, comme le maintien des exploitations agricoles et la préservation des ressources en eau. 9 objectifs devraient être réexaminés pour clarifier les moyens de les atteindre, ou parce que jugés inadaptés : c'est le cas des « avantages jeunes » et de l'insertion par l'activité économique.

Enfin, les membres de l'Observatoire soulignent dans leur rapport trois objectifs importants qui peinent à avancer : la mise en place du RER cadencé de Groisy à Rumilly et la charte du tourisme écoresponsable. Frédérique Lardet s'est engagée à revisiter les 90 objectifs au regard de l'avis et des priorités mentionnées par les habitants de l'Observatoire.

Une consultation pour le territoire, le climat et moi

Le deuxième temps fort de la soirée : le retour sur la Consult'Action lancée par le Grand Annecy à l'automne 2022, afin d'accélérer la mise en œuvre du PACTE pour le climat. À travers cette démarche, inédite en France, des Consult'Acteurs volontaires sont allés à la rencontre de la population pour distribuer le questionnaire « Moi aussi, j'agis ». Objectif ? Mieux connaître les besoins et les priorités des habitants en matière de transition écologique, afin de les impliquer davantage. Près de 4 000 questionnaires ont été remplis dont un quart par des jeunes de moins de 25 ans.

Leur première analyse, réalisée par l'IFOP, montre que la plupart des personnes interrogées ont commencé à changer leur mode de vie. 35 % d'entre elles aimeraient bien faire plus, si tout le monde s'y met. Pour 25 % des répondants, les acteurs qui ont le plus de poids par rapport au changement climatique, sont les élus et les communes de l'Agglo, tandis que 20 % pensent que les « habitants doivent être moteurs sur cette question ». Soulignant avec plaisir la participation active de la jeunesse dans ce retour citoyen, Marc Rollin a réaffirmé la prise en compte de la question climatique dans l'ensemble des politiques publiques.

infos : les résultats de la Consult'Action et le rapport de l'Observatoire citoyen sur **www.grandannecy.fr / projet de territoire**
Restez connectés au projet de territoire avec **Im@book : https://omnibook.com/grand-annecy**

Marc Rollin
Vice-Président
Qualité de l'air, transition écologique et énergétique

« Pendant 6 semaines, on a parlé d'environnement sur tout le territoire. Des gens qu'on n'entend jamais se sont exprimés, y compris les plus jeunes. Cette transition nous demande de changer nos pratiques. En discuter est un premier pas indispensable ! »

Un auditoire très attentif à l'avancée des actions engagées par le Grand Annecy.

Les jeunes se sont massivement exprimés lors de la Consult'action de l'automne dernier.

Des projets en mouvement

Le troisième temps de cette soirée était dédié à la projection de films courts dans lesquels les élus ont présenté, face caméra, le travail de leur délégation. Ils ont expliqué comment leurs projets contribuaient au Plan climat, images à l'appui. PLUi, Plan alimentaire territorial, Schéma directeur de l'eau, économies en période de sécheresse, projets mobilité (vélo, transports en commune, pôles d'échanges multimodaux), déchets : autant de projets qui contribuent à la préservation du territoire et au mieux vivre et travailler ensemble. Un autre avait pour sujet principal le mieux vivre et le travail sur le Grand Annecy. Des thématiques illustrées d'exemples autour de l'habitat, de l'enseignement supérieur et des jeunes, des aînés et de l'économie. Un tour d'horizon des actions achevées et celles en cours de réalisation. Un dialogue avec la salle s'est ensuite engagé. Les élus ont répondu aux questions du public et à ses inquiétudes, ils ont pu aussi se nourrir de leurs réflexions. De nombreux services existent déjà à l'Agglo pour aider les citoyens à modifier leurs comportements et ainsi s'adapter au changement climatique. D'autres devraient voir le jour cette année. Il est de la responsabilité de tous de s'en emparer !

La participation citoyenne vous tente ?
Rendez-vous sur la plateforme participative du Grand Annecy et de ses communes : jeparticipe.grandannecy.fr

LE TRI SE SIMPLIFIE au Grand Annecy !

Plus besoin de se poser de questions devant un pot de yaourt, un sachet ou autre contenant. Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages ménagers se trient y compris ceux qui n'étaient pas recyclables jusqu'à présent comme les films en plastique, barquettes, couvercles, capsules métalliques… C'est simple : si c'est un emballage, je le dépose dans le conteneur (ou le bac) de couleur jaune, quelle que soit sa matière.
Et pour faciliter encore les choses, les conteneurs de couleur jaune reçoivent également tous vos déchets papier (journaux, magazines, enveloppes…).
Tout en un !

C'est ce qu'on appelle l'extension des consignes de tri. Elle s'applique partout en France.
Cette nouvelle étape découle directement de la loi relative à la transition énergétique. L'objectif est de faire progresser les performances de recyclage de tous les emballages.

Qu'est-ce que cela change à l'échelle de l'Agglo ? Derrière cette nouvelle avancée, c'est toute l'organisation du service public de gestion des déchets qui s'adapte pour harmoniser les consignes de tri dans le Grand Annecy, réorganiser les tournées de collecte des déchets et redéfinir les besoins en équipements pour trier davantage d'emballages.

Dans ce dossier, on vous explique tout et on en profite pour balayer d'autres évolutions en cours en matière de tri et de valorisation des déchets.

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

TRIER DEVIENT PLUS SIMPLE, TOUT LE MONDE PASSE AU JAUNE !

Vous habitez la RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY, LE PAYS D'ALBY ou l'une des communes suivantes : ARGONAY, CHAVANOD, EPAGNY METZ-TESSY, MONTAGNY-LES-LANCHES, POISY, PRINGY, QUINTAL ?
Les papiers et les emballages de tout type se déposent dans le même conteneur : le jaune. Le conteneur de couleur bleue disparaît.

Vous habitez le secteur de LA TOURNETTE ou du PAYS DE FILLIÈRE ?
Les papiers et les emballages de tout type se déposent dans le même conteneur : le jaune.

Vous habitez l'une des communes déléguées suivantes : ANNECY, ANNECY-LE-VIEUX, CRAN-GEVRIER, MEYTHET, SEYNOD ?
Les nouveaux emballages à trier se déposent dans le conteneur, le bac ou le sac jaune.

Désormais tous les emballages se trient !

À déposer **en vrac, non imbriqués,** vidés, pas besoin de les rincer.

C'est quoi finalement un emballage ?

C'est ce qui sert à protéger, à conserver ou à regrouper des produits (alimentaires ou non). Qu'il soit en plastique, en polystyrène, en carton, en métal ou en verre : il se trie !

Un site de tri haute-technologie à Chêne-en-Semine

Pour répondre aux nouveaux enjeux de tri, les emballages et papiers ménagers issus de la collecte sélective sont désormais acheminés jusqu'au tout nouveau centre de tri – l'éco-pôle de la Semine – où des procédés de tri optique permettent de reconnaître et de séparer un plus grand nombre de matériaux qu'avant.

Plus performants, les équipements robotisés viennent aussi améliorer les conditions de travail des opérateurs de tri en limitant la manipulation des objets défilant sur les tapis roulants.

Les emballages et papiers ménagers de plus d'un million d'habitants y seront triés pour être ensuite recyclés en grande majorité, c'est-à-dire transformés pour servir à nouveau à la fabrication d'emballages ou d'objets en papier, en plastique, etc. Cette transformation est réalisée à 96 % en France ; les 4 % restant sont traités en Espagne ou en Italie.

Pour visionner la vidéo du futur site de tri :
https://youtu.be/3l_QeBk-q2Y

3 questions à

Christian Rophille
Vice-Président en charge de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets

Pourquoi l'extension des consignes de tri arrive en 2023 sur notre territoire alors qu'elle s'applique déjà ailleurs en France ?
C. R. : *Parce que cette évolution entraîne une importante réorganisation logistique que nous devions aborder et coordonner avec d'autres collectivités locales à l'échelle de toute la Haute-Savoie et d'une partie de l'Ain. Il a fallu envisager en effet la construction d'un centre de tri capable de gérer l'afflux des nouveaux emballages qui n'étaient pas triés jusqu'alors.*

Où les emballages collectés sont-ils acheminés ?
C. R. : *Ils sont acheminés vers Chêne-en-Semine, à la limite du département, dans un centre de tri nouvelle génération géré par l'entreprise Excoffier.*

Est-ce que tous les emballages vont être recyclés ?
C. R. : *Tous ceux que nous avions l'habitude de trier jusqu'à présent continuent bien sûr d'être recyclés à 100 %.*
Pour les nouveaux types d'emballage collectés, seul un tiers d'entre eux ne pourra pas l'être faute de technologie pour les transformer. Les filières de recyclage y travaillent avec comme objectif à terme de recycler 100 % des emballages collectés

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS S'ADAPTE

Trier davantage nos déchets revient à moins en mettre dans la poubelle des ordures ménagères.
Avec les nouvelles consignes de tri applicables depuis janvier 2023, d'un côté nos poubelles vont maigrir (de 20 % environ) et de l'autre les conteneurs et bacs jaunes se rempliront plus ; c'est le principe des vases communicants. Pour prendre en compte ces changements de volumes, la collecte des déchets évolue dans le Grand Annecy.

Trier, c'est moins de déchets collectés et incinérés donc des économies pour tous à la clé.

À quelle fréquence mes poubelles sont-elles collectées ?

Philippe Legrand, responsable de la collecte des déchets, nous dit tout : « Depuis le mois de janvier, si vous habitez dans un secteur du Grand Annecy où vos sacs-poubelles sont à déposer dans des conteneurs ou bacs collectifs : leur collecte se fait deux fois par semaine, y compris désormais à Annecy et Annecy-le-Vieux.

Si vous habitez dans un secteur où vos sacs-poubelles sont à déposer dans un bac individuel : leur collecte a lieu une fois toutes les deux semaines (au lieu de une fois par semaine) à titre expérimental.

Parallèlement, pour aider ces habitants à réduire le poids de leurs déchets, le Grand Annecy met à disposition (sur demande) un composteur individuel pour les déchets de cuisine. C'est un bon moyen d'éviter les odeurs dans sa poubelle grise et de produire dans son jardin un engrais 100 % naturel et gratuit.

Notons au passage que nous devrons bientôt tous trier nos déchets de cuisine. Nous vous en parlerons plus en détail dans un prochain magazine !

La contenance des bacs individuels jaunes revue à la hausse

Ces derniers mois, les agents du Grand Annecy chargés de la collecte des déchets ont remplacé les bacs individuels de 140 litres par des bacs de 180 litres plus adaptés aux nouveaux besoins. Au total, 5 000 foyers sont concernés à Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet et Seynod.
Les anciens modèles – qui ont bien vécu – seront selon leur état réutilisés à d'autres fins ou transformés pour servir à nouveau à la fabrication d'objets en plastique.

Trier davantage, ça a du bon !

En dix ans, chaque habitant du Grand Annecy a contribué à réduire en moyenne de 70 kg/an le poids de ses ordures ménagères brûlées, par le simple fait de trier davantage les déchets recyclables et de moins jeter.

D'ici 2027, 50 kg supplémentaires par an et par habitant devraient échapper à l'incinération, soit 8 000 tonnes au total.

C'est une bonne nouvelle pour l'environnement mais aussi pour le porte-monnaie de chacun. Les collectivités locales et les entreprises qui incinèrent ou enfouissent des déchets sont en effet de plus en plus lourdement taxées par l'État. Une bouteille en verre, par exemple, coûte 5 fois plus cher à être éliminée si elle est déposée dans une poubelle d'ordures ménagères (car elle est vouée à être incinérée) que si elle est déposée dans une colonne à verre.
Plus nous trions, mieux nous maîtrisons le coût de gestion des déchets.

Un doute, une question ?

Retrouvez toutes les infos sur les jours de collecte de votre commune sur la carte interactive sur **www.grandannecy.fr** ou flashez le Qr code. Pour réserver un composteur individuel ou toute autre question, vous pouvez envoyer un mail à : **valorisationdechets@grandannecy.fr**

ET DANS LES DÉCHÈTERIES, ÇA ÉVOLUE AUSSI ?

Recycler et valoriser davantage de déchets : c'est également le leitmotiv des neuf déchèteries que compte l'Agglo. À la faveur d'avancées technologiques et structurelles, de nouveaux débouchés voient le jour pour des objets qui devaient auparavant être incinérés ou enfouis.

Juliette Rischmann, responsable des déchèteries, le confirme : « Il y a encore dix ans, moins d'un tiers de ce que vous déposiez en déchèterie pouvait être recyclé, c'est-à-dire transformé pour servir à nouveau à la fabrication d'objets. Aujourd'hui, c'est plus de la moitié. C'est le cas par exemple des équipements électriques, des cartouches d'imprimante ou de vos meubles. Les éventuelles substances dangereuses sont envoyées vers des installations classées pour être neutralisées et les autres matériaux sont triés pour être recyclés.
Ce qui n'est pas recyclable peut dans la plupart des cas être valorisé localement. C'est le cas pour près de la moitié des matériaux déposés en déchèterie. »

Nouveau : une seconde vie possible pour votre matériel de sport et de bricolage

Depuis peu, vos articles de sports et loisirs peuvent eux aussi être déposés dans les déchèteries de l'Agglo. Tous les produits sont acceptés quel que soit leur état : skis, rollers, casque, tuba, planche à voile, altère, raquette, table de ping pong… Ils sont ensuite triés par catégorie en vue de leur réemploi ou de leur recyclage.
Il en va de même pour votre matériel de bricolage ou de jardinage thermique : tondeuse, débrousailleuse, tronçonneuse, scie circulaire…
Votre petit matériel de peinture (pinceau, rouleau, bac de peinture, couteau à enduire…) peut lui aussi être déposé en déchèterie pour être recyclé ou valorisé.

Un doute, une question ?

À votre arrivée à la déchèterie, n'hésitez pas à vous adresser à un agent réceptionniste qui vous guidera.
Le dépôt de déchets étant réglementé, il peut être amené à vous orienter vers d'autres lieux de dépôt agréés pour des besoins spécifiques tels que l'amiante, les déchets de travaux, démolition ou de rénovation, les carrosseries de voiture.

Quelques astuces écoresponsables

Le meilleur déchet n'est-il pas celui que l'on ne produit pas ? Première étape : avant d'acheter on peut déjà se demander « en ai-je vraiment besoin ? ».

Dans tous les cas, lorsqu'on se sépare d'objets encore en bon état, il vaut mieux les donner. De nombreuses associations ou entreprises solidaires vous accueillent sur le territoire.
Des expérimentations de réemploi sont également menées dans certaines déchèteries du Grand Annecy comme les bibliothèques libre-service ou les maisons du don où l'on peut donner et/ou récupérer des jeux, de la vaisselle, des articles de puériculture, etc.
Pensons également à réparer nos objets. Si vous n'êtes pas bricoleur, poussez la porte d'un Repair café, il en existe plusieurs dans l'agglo. Ces ateliers de réparation font aussi escale dans les déchèteries au printemps et à l'automne.

Trier, donner, réparer : ces bonnes habitudes ont permis d'éviter plus de 800 tonnes de déchets en 2021. C'est encourageant, alors poursuivons ensemble nos efforts !

Vrai / Faux

- 5 % seulement des déchets déposés en déchèterie sont enfouis.
  Réponse : **VRAI,** c'est 3 fois moins qu'il y a 10 ans
- Jeter un appareil électrique dans les ordures ménagères ne coûte pas plus cher à la collectivité.
  Réponse : **FAUX**, cela coûte 3 fois plus cher que s'il est déposé en déchèterie

+ d'infos :

Horaires et adresses des déchèteries, déchets acceptés, modalités d'accès :
www.grandannecy.fr

PERSONNES ÂGÉES

Médecin coordonnateur : créateur de liens dans l'Ehpad*

Fonction récente apparue en 2002 lorsque les maisons de retraite médicalisées sont devenues des Ehpad*, le médecin coordonnateur contribue à la qualité de la prise en charge des résidents, en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés ou libéraux) intervenant dans l'établissement.

De gauche à droite : Florence, Nathalie et Guillemette, les 3 médecins coordonnateurs du CIAS.

Un métier multi facettes que Florence, Nathalie et Guillemette exercent au sein des 8 Ehpad que compte le CIAS** du Grand Annecy. Toutes issues de la fonction publique hospitalière, les 3 médecins coordonnateurs l'affirment : c'est un métier très enrichissant grâce auquel « on touche à tous les aspects de la personne âgée, que ce soit médical ou social. Sans compter les parcours de vie, les témoignages, parfois passionnants ». Le métier englobe de nombreuses missions à la fois administratives et médicales. Mais attention, il ne remplace pas le médecin traitant ! Le médecin coordonnateur ne prodigue pas de soin, sauf depuis 2019 où il est autorisé à réaliser des prescriptions médicales et à administrer des médicaments en cas d'urgence.

Un travail pluridisciplinaire qui s'appuie sur un gros travail d'équipe

En étroite relation avec les directeurs des établissements et les infirmiers coordinateurs, Florence, Nathalie et Guillemette, sont souvent sollicitées pour l'étude des dossiers des patients afin de donner un avis sur une admission en Ehpad. « Grâce aux progrès du maintien à domicile, les personnes arrivent de plus en plus tard dans nos établissements, mais avec une perte d'autonomie plus importante et des pathologies plus lourdes. Il faut s'assurer que l'Ehpad ait les moyens, notamment en terme de personnel, de les accueillir et de les prendre en soin » souligne Florence. Et à Guillemette d'ajouter : « le métier a changé car la démographie de l'Ehpad a changé. Aujourd'hui, on accompagne le résident jusqu'en fin de vie au sein de la structure d'accueil, avec l'hospitalisation à domicile ».

Confier un proche à un Ehpad suscite parfois un sentiment de culpabilité. « Là aussi nous avons un rôle à jouer », précise Nathalie, « nous devons faire preuve de psychologie, notamment quand les problèmes familiaux entrent dans l'établissement et qu'on nous demande de trancher sur certaines décisions ».

Tisser du lien au quotidien avec toutes les équipes qui entourent les résidents (soignants, animateurs, intervenants extérieurs), un rôle clé pour le médecin coordonnateur. En effet, il doit s'appuyer sur son réseau pour mener à bien ses multiples missions : veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques, élaborer les projets de soins individualisés des résidents, mettre en œuvre des formations pour le personnel, aider les professionnels à bien adapter leurs prescriptions de médicaments, etc. Véritable chef d'orchestre au sein de l'Ehpad, le médecin coordonnateur accompagne, gère, conseille, prévient, soutient. Pas de quoi s'ennuyer confirment Florence, Nathalie et Guillemette !

**Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*
*** Centre intercommunal d'action sociale*

Le CIAS recrute !

Diplômés ou non, travailler auprès des personnes âgées vous intéresse ?
Contactez le 04 50 63 48 00.

COMMANDE PUBLIQUE

Un trophée pour le Grand Annecy !

Chaque année, les trophées de la commande publique viennent récompenser les candidats qui cherchent à améliorer l'efficacité de leurs politiques d'achats durables, n'endommageant pas l'écosystème et respectueux des conditions sociales lors de leur fabrication.

Alexandre Mulatier-Gachet, Vice-président Administration générale et Nathalie Coudière-Sault, coordinatrice des achats du Grand Annecy lors de la remise des trophées..

Situation inédite pour l'édition 2022, avec l'ajout d'un prix qui n'existait pas : le « coup de cœur » du jury, attribué… au Grand Annecy pour la restauration du bâtiment qui abrite Quai 225 à Saint-Jorioz, le centre de ressources et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises de l'Agglo.
Et pour cause, l'aménagement intérieur du bâtiment a été réalisé en mobilier upcyclé : on a fait du neuf et du mieux avec de l'ancien ! Un aménagement entièrement issu de la réutilisation de matériaux ou issu du marché de la seconde main.
À la manœuvre, Dahuts, MUD Mobilier et le Bois de Deux Mains, les entreprises françaises retenues suite au lancement de ce marché vertueux : critère sur le pourcentage de bois réutilisé (80 %), la méthode d'approvisionnement des matériaux, l'organisation des transports et des emballages, etc.

Un projet de grande envergure, avec du sens et au résultat indiscutable : c'est beau, pratique et durable ! Et maintenant ? Le Grand Annecy va plus loin en mettant en place son SPASER : schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. Affaire à suivre !

SANTÉ

Un programme de rééducation pour cancer du sein

PRINCESSE, un joli mot pour désigner ce nouveau Programme de rééducation individualisée pour cancer du sein, mis en place à la Marteraye, clinique de « soins de suite et de réadaptation » située à Seynod-Annecy. Une approche innovante dans l'accompagnement et la reconstruction des femmes après leur combat contre la maladie.

Deux demi-journées par semaine, pendant 8 semaines, les patientes sont prises en charge à l'hôpital de jour de l'établissement, par une équipe pluridisciplinaire : médecin, kiné, ergothérapeute, psychologue, diététicienne, enseignant d'activité physique adaptée… Les objectifs de ce programme sont multiples comme favoriser l'autonomie et la reprise des activités de la vie quotidienne, lutter contre la fatigue et la douleur, garantir un bon suivi de la cicatrisation. Mais aussi, établir des liens avec les associations de patients, assurer un soutien psychologique, proposer des séances de soins esthétiques, diététiques, de sophrologie, d'hypnothérapie…

infos : La Marteraye au 04 85 46 00 00 (demander la cadre de rééducation)

FRENCH TECH IN THE ALPS

Entreprendre et innover dans les Alpes

Depuis ses premiers pas, le Grand Annecy suit et soutient la French Tech in the Alps, mouvement collectif créé par et pour les entrepreneurs. Une attention plus particulière à sa déclinaison locale, la French Tech in the Alps – Annecy, qui ambitionne de faire du bassin annécien, un territoire où les start-up peuvent naître, devenir des entreprises florissantes et pourquoi pas, partir à la conquête des marchés internationaux.

Avec + de 726 start-up recensées en 2022, le sillon alpin affiche un dynamisme encore jamais atteint. Une bonne santé que la French Tech in the Alps a souhaité mettre en valeur dans la seconde édition du Panorama des start-up et entreprises innovantes.
Fruit d'une collaboration étroite entre Grenoble Alpes Métropole, Valence Romans Agglo, Chambéry Grand Lac Économie, le Grand Annecy et la French Tech in the Alps, le Panorama propose une compilation d'informations sur ces entreprises innovantes, suite à une enquête réalisée en 2022.

Quelques chiffres clés du Panorama 2021 2022

- 63 % des start-up évoluent dans l'un de ces 3 secteurs : la santé, l'énergie, l'industrie. Spécificités du territoire du Grand Annecy : le sport & outdoor, le tourisme et l'e-commerce.
- En 2021, 3 start-up sur 4 ont bénéficié d'un accompagnement. Au Grand Annecy, 5 pépinières d'entreprises hébergent, accompagnent et mettent en réseau les entrepreneurs du territoire.
- 53 % des start-up ont visé l'international (terrains de jeu favoris : Suisse et USA)
- 9 start-up sur 10 coopèrent avec des grands groupes ou aimeraient le faire.
- 9 startupers sur 10 sont optimistes, voire très optimistes. 9 sur 10 sont créatrices d'emplois en 2022 et 66 % d'entre elles envisagent 1 à 5 recrutements.
- L'âge moyen des fondateurs de start-up est de 43 ans, ils ont entre 21 et 79 ans.

infos : www.ftalps.com/panorama2-start-up-et-entreprises-innovantes/

Retour sur 2 jours pour l'impact !

Partagée entre Grenoble et Annecy, la French Tech in the Alps organisait en octobre dernier 2 journées de rencontres entre les entreprises et les collectivités du territoire d'une part, et les start-up à impact* et entreprises sociales et solidaires, d'autre part. L'objectif : accélérer la transition écologique, sociale et sociétale des entreprises alpines.

L'événement a réuni 306 participants autour de 4 tables rondes et 12 masterclass, et 60 intervenants pour parler responsabilité sociétale des entreprises (RSE) par le biais de plusieurs thématiques : mobilité douce, empreinte numérique, sobriété énergétique, achats responsables, économie circulaire ou encore tourisme durable, un atelier auquel Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy, a participé. Était également présent sur les 2 jours, Aurélien Modurier, conseiller communautaire au numérique.

** entreprises à caractère innovant ou technologique qui place au cœur de son activité, une cause environnementale, économique ou sociale*

À droite de la photo : intervention d'Aurélien Modurier, conseiller communautaire au numérique, lors des « 2 jours pour l'impact ».

MOBILITÉ

Encore 2 mois pour profiter de la montagne avec mobil'hiver

Rejoindre la montagne sans se soucier de la route et du stationnement… c'est possible avec le dispositif Mobil'hiver mis en place par le Grand Annecy. Pour 1,50 € le trajet (et gratuit pour les abonnés), profitez, seul, en famille ou entre amis, des sites exceptionnels de notre territoire.

Vous êtes plutôt massif des Bornes ?

Vous avez la possibilité de vous rendre au Plateau des Glières soit depuis Annecy (ligne G1), Evires / Groisy (ligne G2), soit depuis Thorens-Glières (ligne G3).

Et si vous êtes un oiseau de nuit, Mobil'hiver vous recommande la nocturne du jeudi soir avec un départ à 18 h de la gare d'Annecy pour un retour à 22h. Attention : frontale non fournie !

le +

En prenant une des lignes Mobil 'Hiver, vous profitez d'une **remise sur votre forfait de ski.**

Ou plutôt massif des Bauges ?

Si vous résidez à Annecy, un bus est prévu toutes les 30 mn au départ de la gare sur les lignes S1 (via Les Puisots) et S2 (via Cap Periaz / Quintal) pour rejoindre le Semnoz.

Vous habitez sur les bords du lac ou dans l'Albanais, Mobil'Hiver vous transporte jusqu'au Semnoz avec les lignes S3 (depuis la rive ouest du lac en passant par les Bauges) et S6 (Pays d'Alby).

le +

Sur présentation du titre de transport, profitez d'un **forfait journée de ski de fond au tarif réduit de 4,10 €.**

À moins que vous soyez plus ville !

Pour rejoindre Annecy, 4 lignes vous sont proposées depuis le Pays d'Alby (lignes 31 / 40 / 41 / 42) avec notamment 3 allers-retours le dimanche pour la ligne 40, et 3 depuis le Pays de Fillière (lignes 80 / 81 / 82) sur lesquelles l'embarquement du vélo est possible à l'arrière des bus.

infos : www.mobilites.grandannecy.fr

MOBIL'ÉTÉ : les chiffres d'un succès

En juillet et en août dernier, la gratuité des transports sur l'ensemble du réseau Sibra était effectuée à titre expérimental. Une première qui a remporté un vif succès avec des chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

2 179 750 VOYAGES
toutes lignes confondues ont été enregistrés, soit environ 400 000 personnes de + transportées en bus ou cars par rapport à 2021 (**+ 22%**)

LES 51 STATIONS VÉLONECY 60 MN OUVERTES
sur l'ensemble du territoire cet été, ont doublé les locations de vélos électriques courte-durée, soit **+ 93%** par rapport à 2021

374 473 KM ONT ÉTÉ PARCOURUS
sur des vélos à assistance électrique Vélonecy 60 mn, soit **101 000 de +** qu'en 2021.

Rénovation énergétique

PENSEZ J'ÉCO RÉNOVE !

Une des actions phares du Plan climat du Grand Annecy, « J'éco rénove mon logement » propose aux propriétaires (particuliers ou copropriétés) du territoire, un accompagnement technique et financier dans leurs projets de travaux pour l'amélioration énergétique de leurs biens immobiliers. Un service de conseils et d'informations gratuit, mis en place par le Grand Annecy, grâce au soutien de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2019, le Grand Annecy a subventionné les travaux des copropriétés à hauteur 5 100 000 €, ainsi que 160 projets concernant les maisons individuelles.

infos : 04 50 09 99 32 / jecorenove@soliha.fr

Environnement

ET SI VOUS ACHETIEZ UN ARBRE ?

Végétaliser le territoire pour créer des îlots de fraîcheur l'été et diminuer de 47 % l'émission de gaz à effet de serre d'ici 2030 : un des objectifs inscrits dans le Pacte pour le climat du Grand Annecy. Pour y parvenir, l'Agglo lance chaque année, l'opération « 1 habitant 1 arbre » : une aide à l'achat d'arbre équivalente à 50 % du prix TTC, plafonnée à 15 € par arbre et limitée à 1 arbre par propriétaire/ locataire. Les copropriétés peuvent bénéficier d'une aide pour l'achat de 3 arbres, soit 45 € maximum. Intéressés ? Faites votre demande en ligne sur le site internet du Grand Annecy, recevez votre bon d'achat et rendez-vous chez un pépiniériste partenaire !
Retrouvez la liste des arbres subventionnés, les pépiniéristes partenaires, le guide des conseils pour choisir votre arbre, le planter et l'entretenir sur www.grandannecy.fr. Documents également disponibles à l'accueil et dans les relais territoriaux du Grand Annecy, ainsi qu'en mairie.

Broyage à domicile

UN SERVICE TESTÉ ET APPROUVÉ

192 foyers ont bénéficié du broyage à domicile l'automne dernier : plus besoin d'aller en déchèterie, le broyat obtenu peut être utilisé sur place en paillage ou en compostage. Pour le tester, c'est simple ! Du 1er mars 2023 au 13 mai 2023, il suffit de réserver un créneau en ligne sur grandannecy.fr. Un prestataire mandaté par le Grand Annecy vient chez vous sur rendez-vous. Pour faciliter l'opération, les branches doivent être d'un diamètre inférieur à 15 cm et posées en tas dans le même sens, à proximité d'un chemin carrossable. La première heure de broyage est gratuite, la seconde est facturée 25 €.

Composteurs

DEMANDEZ LE VÔTRE, C'EST GRATUIT !

Pour éliminer les déchets alimentaires, souvent à l'origine de mauvaises odeurs, le Grand Annecy met gratuitement à disposition des habitants des composteurs individuels et partagés sur demande sur **www.grandannecy.fr**

Les + : réduction du poids de la poubelle de 30 % et production d'un engrais naturel gratuit ! 10 847 ménages ont déjà récupéré un composteur individuel et 211 sites de compostage partagé sont en fonctionnement sur l'agglo. Le tri des bio déchets sera obligatoire à partir du 1er janvier 2024, soyez avant-gardiste !

TOPLOC,

CRÉATEURS DE SÉJOURS NATURE

Ils sont jeunes, sportifs, aiment la nature, les rencontres et les voyages. « Ils », ce sont Guillaume et Clément les co-fondateurs de Toploc, la plateforme de séjours nature en France et à l'étranger. Mais pas que. La solution numérique propose en plus des logements, tout un panel d'activités sportives, culturelles et artisanales. Un 2 en 1 qui séduit de plus en plus les voyageurs avides de se reconnecter à la nature et de remettre le contact au cœur de leur escapade.

Guillaume (à gauche) et Clément, les deux fondateurs de Toploc.

Tout a commencé par une rencontre à Amsterdam en 2016. Guillaume, 10 ans d'expérience professionnelle, dans la banque d'affaires puis dans les petites annonces, et Clément, développeur web depuis 8 ans. Le commercial et le technicien, tous deux animés par leur passion des aventures en plein air, doublée d'une réelle envie de donner plus de sens à leur carrière, en combinant digital et nature. En 2021, Toploc naîtra de cette « union ». Un an plus tard, une envie commune de développer ce concept en France va conduire les deux associés à quitter les Pays-Bas pour poser leurs valises à Annecy. Début 2022, l'équipe de Toploc s'installe aux Papeteries, une des pépinières d'entreprises du Grand Annecy : « on est ravi, on bénéficie d'un super accompagnement, de ressources et d'un réseau. On ne s'attendait pas à avoir autant de soutien ».

Toploc, la rencontre entre des hébergeurs et des voyageurs
Chez Toploc l'esprit communautaire se conjugue à l'infini et la rencontre, l'authenticité, l'humain, le terroir sont la marque de fabrique de Guillaume et Clément. Des valeurs de plus en plus recherchées par les voyageurs, surtout depuis la crise sanitaire. « On met en relation l'offre et la demande », souligne Guillaume. Et c'est là où la plateforme se démarque. Les hôtes sont pour la grande majorité des hébergeurs qui reçoivent les voyageurs en personne. Ils sont propriétaires de leurs hébergements et aiment partager les bonnes adresses de leur environnement culturel local. Ce ne sont pas que des sites internet ou des boîtes à clés !

Tout le monde gagnant
« Nous, c'est TTC ! », s'amuse à dire Guillaume, « nous ne prenons pas de commissions sur les réservations » contrairement aux plateformes leader du marché. Autrement dit le voyageur ne paie aucun frais de réservation, souvent de l'ordre de 10 à 20 % du prix de la location. Un modèle économique équitable également pour les hôtes, avec un système d'abonnement fixe annuel, peu importe le nombre de fois où ils louent leurs biens. Sans compter que la plateforme leur offre une meilleure visibilité.
La plateforme se développe de mieux en mieux, « on a dépassé le million de visiteurs ! ». Un souhait ? Étoffer l'offre locale à 300 logements contre 50 aujourd'hui. Amis hébergeurs, on vous attend !

infos : guillaume@toploc.com / 06 13 22 72 33 / https://toploc.com

Toploc en 4 chiffres

2 700 hébergements	**14** types de locations
10 000 références d'activités sportives, culturelles et artisanales	**0 €** de frais de réservations

Défi énergie eau :
À VOS COMPTEURS, PRÊTS, FEU, PARTEZ !

Ils sont 120 foyers à s'être lancés dans ce nouveau défi organisé par le Grand Annecy. Leur but ? Baisser de 15 % leur consommation en énergie et en eau entre le 1er décembre 2022 et le 31 mars 2023.

Des participants motivés lors de la soirée de lancement du défi eau énergie .

Pour économiser les ressources, chaque geste compte. À nous d'agir dans notre quotidien, individuellement. L'objectif est ici un peu différent. Tout d'abord parce que ce nouveau défi porté par l'Agglo propose de dépasser les 10 % d'économie d'énergie recommandés par le gouvernement : ambitieux. Mais surtout parce qu'il donne l'occasion de s'appuyer sur le collectif et d'être accompagné, notamment grâce aux conseils personnalisés de l'ASDER, l'association savoyarde référente en matière de transition énergétique.
Avec sa vingtaine d'années, Oriane a déjà beaucoup voyagé. « *Les déchets dans les rues et le gaspillage : j'y suis assez sensible* », explique-t-elle. Animatrice de quartier sur Cran-Gevrier, elle est capitaine de l'une des 14 équipes constituées pour mener le défi. « *Je suis toujours à la recherche de solutions pratiques pour diminuer mon empreinte sur l'environnement* ». Sa motivation, « *c'est aussi d'embarquer d'autres personnes dans la dynamique !* » Pari bien engagé puisqu'elle a réussi à convaincre un certain nombre de ses collègues, au profil pas forcément écolo, de se joindre à elle. « Sans argent à investir dans les économies d'énergie, suis-je concerné ? » « Cela va être technique, non ! ? » « Comment suivre les progrès de l'équipe ? ». Face à ces questions légitimes, les organisateurs ont apporté des réponses rassurantes. Le suivi des performances est assuré grâce à une plateforme en ligne sur laquelle chacun vient renseigner périodiquement ses consommations en énergie et en eau.
Chaque participant a reçu un écokit, soit plusieurs objets dont l'usage permet d'enclencher les premières économies : un régulateur de débit de douche et un sablier pour limiter la consommation d'eau lors de la toilette, un sac à immerger dans la cuvette des WC pour diminuer le volume de la chasse d'eau, un thermomètre 3 zones pour s'assurer de la bonne température des pièces mais aussi du réfrigérateur et du congélateur. Des gestes simples. Les volontaires ont également reçu un guide répertoriant une centaine d'écogestes à pratiquer dans leur logement pour en réduire les consommations.
À l'aide d'outils de mesure – wattmètre, luxmètre et débitmètre – chaque participant va pouvoir établir un état des lieux de la performance de son foyer. Une fois ces mesures effectuées par toute l'équipe, l'ASDER proposera des conseils personnalisés en fonction des diagnostics de chacun.

L'équipe d'Oriane (2ème en bas en partant de la gauche), à fond pour relever le défi !

Pour Bénédicte, Saint-Félixienne, le début de l'expérience a été pédagogique : « *j'ai été frappée par la différence de consommation électrique de ma maison entre l'été et l'hiver. Elle est multipliée par trois,* souligne-t-elle. *Alors que le chauffage était encore éteint, j'ai vu des variations importantes autour de nos 10 kilowattheures d'énergie journalière* ». Pour s'encourager durant le défi, les participants maintiennent le contact par messagerie. Ils échangent leurs astuces. « *Certains récupèrent l'eau froide de la douche avant de passer sous le jet,* commente-t-elle. *Pourquoi pas !* ». Elle apprécie particulièrement la technique du sablier : prendre sa douche le temps que le dernier grain de sable se soit écoulé est largement suffisant pour faire mousser le savon et se rincer soigneusement !

Équipée du sablier, la douche pour Bénédicte c'est quelques minutes chrono !

MOONBIKES,
LE 1ER SNOWBIKE ÉLECTRIQUE

En 2018, un fou de montagne s'interroge et se dit que parmi toutes les solutions de mobilité douces existantes, celle pour une mobilité enneigée manque au catalogue. Ce passionné de grands espaces blancs s'appelle Nicolas Muron et il a déjà en tête les premières esquisses de son projet : Moonbikes, le premier snowbike 100 % électrique.

Léger, esthétique et économique : le snowbike a tout pour plaire !

Solution ultra-légère, pas plus de 80 kg, le Moonbike affiche une technique bien pensée et qualifiée d'un brevet, pour son système de moteur roue cranté directement relié à la chenille de l'engin, qui lui permet ainsi d'économiser son énergie. Victime de sa coupe hyper séduisante, ce snowbike est souvent rangé dans la catégorie des scooters des neiges, alors que les deux n'ont rien en commun si ce n'est d'évoluer sur la neige.

Moonbikes, une innovation avant tout responsable

Innover oui, mais pas n'importe comment. Pour la société MoonBikes, innover est avant tout un acte responsable. Le véhicule est totalement silencieux, il produit zéro émission et surtout, 80 % des pièces viennent de France (ou d'Europe), dont la majeure partie de la vallée de l'Arve (notamment pour l'assemblage de la chenille qui est issu d'un travail collectif avec plusieurs PME). Le snowbike est également vendu principalement à des professionnels pour un usage en circuit fermé. Initié dans 5 stations françaises lors de la saison d'hiver 2020 2021, ce concept appelé « MoonBikes Parks » intéresse de plus en plus de stations, françaises et étrangères.

La société MoonBikes a encore plein d'idées pour faire évoluer le produit, pour le rendre encore plus attractif et plus responsable. Par exemple en développant un snowbike plus puissant et mieux équipé en accessoires qui puisse intéresser le marché de l'utilitaire. À l'étranger, MoonBikes a également l'ambition de se placer sur le marché B2C (du fournisseur au consommateur) avec un engin plus puissant, plus rapide et surtout qui gagne en autonomie pour évoluer sur de plus grands espaces.

De Galileo aux étendues de l'Oncle Sam

Installée dans la pépinière d'entreprises du Grand Annecy Galileo, MoonBikes affiche ses ambitions. Partir du local pour aller à l'international en est une.

Sans pour autant entrer en opposition au scooter thermique, MoonBikes présente un vrai savoir-faire symbole d'une réindustrialisation à la française et acteur d'une diversification en marche dans les zones de montagne.

En septembre dernier, la petite société savoyarde s'est d'ailleurs implantée aux États-Unis, à Boulder dans le Colorado. Tout comme en Scandinavie, de nouveaux acheteurs, souvent des citadins d'Oslo, Helsinki ou Stockholm qui possèdent une « cabine » (une petite maison en montagne) sont conquis par le snowbike, essentiellement pour deux raisons : son poids (facilement stockable dans un petit chalet) et son minimum d'entretien.

À l'étranger mais aussi au Semnoz ! Le Grand Annecy a donné un accès à MoonBikes pour réaliser les tests de sa nouvelle gamme de snowbikes, plus responsable et durable.

MOONBIKES EN CHIFFRES

3,2 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES DONT 80 % À L'EXPORT

« MOONBIKES PARKS »
PRÉSENTS DANS 20 PAYS

4,5 M€
DE LEVÉE DE FONDS EN 2022

15
« MOONBIKES PARKS » EN FRANCE

40
PERSONNES EMPLOYÉES MOONBIKES DONT 10 EN AMÉRIQUE DU NORD

Groupe Grand Annecy Communauté d'Avenir

À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

L'Observatoire citoyen du Grand Annecy a présenté son rapport annuel du projet de territoire le 6 décembre 2022 devant plus de 300 personnes, à Cap Périaz. Un projet bien vivant, dont les objectifs, tout en gardant un cap ferme, doivent pouvoir s'adapter stratégiquement aux aléas d'une actualité mouvementée.
Les membres de l'Observatoire ont rappelé notamment l'importance de la préservation des terres agricoles dans un contexte où les gains en matière d'autonomie alimentaire seront précieux. Cette demande est corroborée par la grande Consult'action organisée par et pour les citoyens sur l'ensemble du territoire du Grand Annecy : l'action environnementale est la priorité de 66 % des 4 000 personnes sondées et un sujet majeur pour 95 % d'entre elles ! Cette parole citoyenne nous oblige. Nous nous montrerons audacieux dans nos choix en soutenant ceux faits par ces citoyens pleinement engagés pour l'avenir de notre territoire. Ensemble, changeons de logiciel !

Etienne ANDRÉYS • François ASTORG • Alexandra BEAUJARD • Marie BERTRAND • Lola CECCHINEL • Samuel DIXNEUF • Chantale FARMER • Pierre GEAY • Fabien GERY • Fabienne GREBERT • Aurélie GUEDRON • Charlotte JULIEN • Marion LAFARIE • Benjamin MARIAS • Viviane MARLE • Pierre-Louis MASSEIN • Alexandre MULATIER-GACHET • Christian PETIT • Eric PEUGNIEZ • Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA • Yannis SAUTY • Nora SEGAUD-LABIDI • Bénédicte SERRATE • Guillaume TATU

Groupe d'expression des élus des territoires

TRÈS BONNE ANNÉE 2023 À TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY !

Ces vœux s'adressent en premier lieu à chacune et chacun de vous, mais aussi à notre intercommunalité et à son personnel qui a la charge de mettre en œuvre quotidiennement les décisions prises par les élus. En cette période difficile pour tous et face aux lourds défis qui nous attendent, notre territoire a besoin plus que jamais d'apaisement et de partager une politique commune au service de l'intérêt général. La vision équilibrée que nous portons passe par des relations de confiance entre le Grand Annecy et ses communes membres pour assurer ensemble la construction de politiques publiques au service des habitants, à un coût acceptable pour le contribuable, tout en préservant la capacité d'investissement de la collectivité pour l'avenir. Formons le vœu que cette année permette de progresser dans cette direction, que notre collectivité poursuivre ses investissements en faveur de la transition écologique, que le personnel s'épanouisse et que les citoyens soient toujours mieux écoutés. Riche de sa diversité, les membres de notre groupe sont sensibles à ces enjeux et restent engagés pour défendre la vision d'un territoire équilibré et harmonieux.

Catherine BOUVIER • Michel BEAL • Gérard PASTOR • Elisabeth EMONET • Philippe MONMONT • Michel MUGNIER-POLLET • Thomas MESZAROS • Tony PESSEY • Jean-Luc RIGAUT • Corinne BOULAND • Frédérique BANGUÉ • Elisabeth LASSALLE • Nicole BLOC • Raymond PELLICIER • Franck BOGEY • Patrick BOSSON • Marie-Luce PERDRIX • Jacques ARCHINARD • Christian ANSELME • Laure ODORICO • Stéphane BOUCLIER • Catherine MERCIER-GUYON • Antoine de MENTHON • Christian MARTINOD • Christian ROPHILLE

Groupe « Vision des femmes du Grand Annecy »

Dans la période que nous traversons, l'année 2023 qui s'ouvre doit être l'occasion de réaffirmer nos valeurs :
- pour une agglomération efficace, utile à tous nos concitoyens, même les plus fragiles
- pour une agglomération juste qui permette à chacun de trouver sa place (femmes, hommes, jeunes, seniors…)
- pour une agglomération où il fait bon vivre

Le groupe « Vision de femmes » vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ségolène GUICHARD • Fabienne DULIEGE • Monique PIMONOW • Odile CERIATI-MAURIS • Martine COUTAZ • Sandrine DALL'AGLIO • Magali MUGNIER • Cécile BOLY • Isabelle BASTID • Claire LEPAN

SUIVEZ-NOUS !

- Sur www.grandannecy.fr
- Sur **Facebook :**
  > Agglomération du Grand Annecy : la page officielle de l'Agglo
  > Grand Annecy – Mobilités : toute l'info pour faciliter les déplacements au quotidien
  > Grand Annecy – Trions mieux, Jetons moins : les infos pratiques, actus et événements dans le domaine de la valorisation des déchets
- Sur **LinkedIn :** Agglomération du Grand Annecy
- Sur **l'appli Agate :** l'application mobile du Grand Annecy et de son territoire, avec plus de 15 services du quotidien rassemblés sur une même interface. À télécharger gratuitement en flashant le code ou sur les stores Google Play et App Store.
- Avec la **Lettre d'information du Grand Annecy :** toute l'info de l'Agglo tous les 15 jours dans votre boîte mail !

→ Pour vous abonner, envoyez un mail à **communication@grandannecy.fr**

L'AGGLOMÉRATION À VOTRE ÉCOUTE :

- **Au siège de l'Agglomération**
  46 avenue des Îles
  Annecy
  04 50 63 48 48
- **Dans chacun des 2 relais territoriaux :**
  À Saint-Jorioz :
  225 route de Sales -
  04 50 68 54 43
  À Alby-sur-Chéran :
  Le Pôle,
  363 allée du Collège -
  04 50 68 11 99

NATIONAL MONTBÉLIARD
NATIONAL ABONDANCE
Vaches en piste
SALON DE L'AGRICULTURE
30 MARS > 2 AVRIL 2023
LA ROCHE-SUR-FORON
ROCHEXPO
AU PROGRAMME
BATAILLES DE REINES
RÉGIONAUX HOLSTEIN ET SIMMENTAL
MINI-FERME
JEUX POUR ENFANTS
MARCHÉ DE PRODUCTEURS
ANIMATIONS
EXPOSITIONS
www.vachesenpiste.fr

haute savoie le Département · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Conseil Savoie Mont Blanc · Crédit Mutuel · DeLaval · Oxyane · la roche sur foron · Le Pays Rochois · Communauté de Communes Faucigny Glières · Pays du Mont-Blanc · Grand Annecy · Annemasse Agglo · Arve & Salève · Genevois · Thonon agglomération · Bonfils · evian · Le Dauphiné · Cebra · Le Messager

Association déclarée loi 1901 I N° Rna W741009705 I N° Siren 901357525 I N° Siret 90135752500012